

Organisation paysanne en Afrique

Méfiance constante vis-à-vis des accords de partenariat économique

Le 1er janvier 2008 verra l'entrée en vigueur (probable) des Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays africains. La crainte est toujours grandissante au sein du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest (ROPPA). Sans baisser les bras, cette organisation de défense des intérêts des producteurs multiplie tous azimuts concertations, sensibilisations et campagnes médiatiques afin de dénoncer ces accords que le ROPPA qualifie de concurrence déloyale avec les produits agricoles africains. Une conférence de presse a été animée à cet effet au siège du ROPPA à Ouagadougou le 30 mai dernier.

Le présidium du point de presse était composé de M. N'Diogou Fall, président du comité exécutif du ROPPA, de Mme Djénéba Diallo, M. Moumouni Zongo, représentant de la Chambre d'agriculture du Burkina et d'un représentant de la Ligue des consommateurs du Burkina. D'un seul ton, ils ont tous fustigé les APE dont les effets selon eux mettront en faillite les producteurs agricoles africains.

Tout en menant une lutte pacifique axée sur la concertation, le dialogue et a besoin des marches pacifiques pour se faire entendre, les avocats de la cause paysanne africaine demeurent optimistes que les gouvernants prendront en compte leurs préoccupations. Plus que des accords de libre échange, les APE cachent des dessous politiques. En effet, avec la vague de la mondialisation des marchés, tout

semble s'imposer aux nations de s'insérer dans cette dynamique. Mais le hic est que les pays n'ayant pas le même niveau de développement, les pays africains devraient payer le fardeau de mondialisation libérale.

C'est ainsi que le ROPPA s'est lancé à éveiller les consciences des populations et à interpeller les dirigeants politiques pour plus de prudence aux APE.

Pour M. N'Diogou Fall, la région Ouest - africaine souffrirait de la déstabilisation de la consommation de ses produits agricole si les APE entraient en vigueur.

Le ROPPA préconise qu'avant tout accord la lucidité s'impose que les Etats africains protègent préalablement leur marché afin de travailler à rendre les produits compétitifs avant toutes négociation de libre échange.

Au demeurant le ROPPA trouve qu'il serait salutaire que l'Union



Le président du ROPPA, M. N'Diogou Fall.

européenne aide l'Afrique à réussir les intégrations sous - régionales, gage d'une meilleure structuration des économies pour un développement durable.

En d'autre terme cette organisation paysanne milite d'abord pour une souveraineté alimentaire dans le contexte de l'intégration régionale de la CEDEAO.

Ou que l'Afrique de l'Ouest reste une région rurale, l'économie demeure tributaire de l'agriculture.

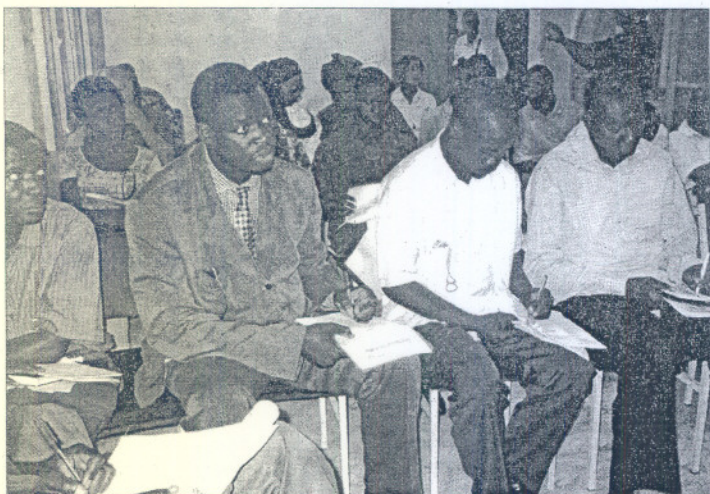
De même le secteur agricole

contribue pour plus de 35% à la formation du produit intérieur brut, procure plus de 15% des recettes d'exportation et emploie plus de 70% de la population active africaine.

C'est au regard de cet enjeu que le ROPPA recommande la prudence aux dirigeants africains sur les APE.

Le ROPPA a tiré la sonnette d'alarme et interpelle d'autres organisations de la société civile à l'accompagner dans ses actions.

Théodore ZOUNGRANA



Une vue des journalistes présents à la conférence de presse

PULSAR

94.8
OUAGA